

Délégué à la protection des données en CPAS

(12 jours)

NEW

FORMATIONS DE COURTE DURÉE

THÈME(S): DROIT, VIE PRIVÉE & RGPD

Durée: 13 jours

Date(s): 14/09, 16/09, 21/09,
23/09, 30/09, 07/10,
12/10, 14/10, 19/10,
26/10, 09/11, 16/11,
18/11

Formateur: Jacques Folon

Préparez-vous à la fonction de Délégué.e à la protection des données !

Formation en présentiel



Avec l'entrée en vigueur du célèbre RGPD, une fonction nouvelle a fait son apparition au sein des CPAS, le **Délégué à la Protection des Données**.

Les CPAS sont tenus depuis lors de remplacer la fonction de conseiller en sécurité de l'information par celle de Délégué à la Protection des Données (DPD).

Cette formation de 12 jours, étalée sur 2 mois, a été conçue spécialement pour préparer à la fonction de Délégué au sein des CPAS.

La formation est d'ailleurs organisée avec la Fédération des CPAS.

Objectifs de la formation

- Acquérir les connaissances indispensables à la mise en œuvre la mission de DPD
- Identifier les éléments juridiques et techniques nécessaires pour mener à bien la mission
- Maîtriser les bonnes pratiques pour définir des process de mise en conformité
- Savoir mettre en place les outils de communication et prendre des mesures de sensibilisation



PUBLIC & PRÉREQUIS

Membres du personnel des CPAS, exerçant la fonction de DPD ou candidats.

- Personne souhaitant s'orienter vers une fonction de DPD
- Toute personne souhaitant s'orienter vers le contrôle du respect de la protection des données personnelles
- Bonne culture organisationnelle et fonctionnelle
- Aptitude à communiquer efficacement
- Aucun autre prérequis n'est exigé



AGENDA

La formation se déroulera sur une période de **2 mois en présentiel** à Gosselies aux dates suivantes :

- 14/09/2021
- 16/09/2021
- 21/09/2021
- 23/09/2021
- 30/09/2021
- 07/10/2021
- 12/10/2021
- 14/10/2021
- 19/10/2021
- 26/10/2021
- 09/11/2021
- 16/11/2021
- 18/11/2021



FORMATEURS

La formation est entièrement délivrée par des formateurs pratiquant au quotidien leur spécialité.

L'architecture du parcours a été désignée par **Jacques FOLON**, Professeur ICHEC Brussels Management School, Maître de conférences Université de Liège, Visiting Professor ESC Rennes School of Business, Professeur invité Université de Lorraine (Metz), Professeur invité ISFSC, H.E. LDB et Partner de Edge Consulting. C'est un expert réputé en matière de Privacy.

Alain Huet, spécialiste en sécurité de l'information

Bertrand Verlaïne, professeur Université de Namur et consultant en informatique

C.Derauw, fondateur de GDPR Agency

C.Cantillon, DPO de la RTBF

Florence Baumal, équipe du DPO au SPF Finances

F.Tramasure, GDPR Agency

S.Lazarescu, DPO de CPAS

G.Kempens, DPO du SPF Intégration sociale



PARTICULARITÉS

Cette formation est certifiante et vous recevrez en fin de celle-ci un diplôme revêtu des logos des partenaires du projet.

La formation est donnée uniquement par des praticiens spécialisés dans les différents aspects du RGPD.

L'obtention du diplôme est sujette à la participation active aux séances (qui comporteront de nombreux exercices pratiques).

Elle se clôturera par un exercice pratique à réaliser en groupe (comptant pour 50% des points de la note finale).

Un TFE individuel (comptant pour 50% de la note finale) devra être remis au plus tard un mois après la formation.

Cette formation se fera en présentiel sur notre site de Gosselies.



PROGRAMME DE LA FORMATION

La formation développe les matières suivantes :

- Introduction - présentation de la formation au RGPD - exercice introductif sous forme d'un cas adapté aux CPAS
- Les aspects juridiques du RGPD et le dossier RGPD

- Les mesures de sécurité techniques du RGPD: ISO 27002 et risk management
- Rôle du DPO - Gestion des incidents - Data breach
- IAM - gestion des profils et des accès
- La réalisation pratique des DPIA
- Le responsable de traitement et sous-traitants
- Registre des traitements dans un CPAS - risques spécifiques aux CPAS
- Aspects juridiques propres aux CPAS : délais de conservation, rapport social et données à caractères personnel
- Rôle du DPD dans le CPAS et organisation de sa fonction. Comment expliquer et communiquer en tant que DPD
- Privacy by design - Privacy by default
- Registre des traitements - aspects RH
- Exercice de Groupe
- Réalisation de TFE

Validation finale et certification

La formation propose une **certification finale** afin de confirmer l'acquisition des compétences.

Cette validation se fera en fin de formation, d'une part au regard des résultats de l'étude de cas (50% de la cotation), d'autre part au regard d'un travail de fin d'étude (réduit) défendu devant 1 jury.

En cohérence avec l'autorité de protection des données

Cette formation entend rencontrer les objectifs recommandés par l'autorité de protection des données en matière de formation, de même que les préconisations de la Fédération des CPAS.



PRIX

Prix plein : 1500 €



INFORMATIONS

Secrétariat - Pôle Entreprises
Tél. 071 254 942
entreprises@technofuturtic.be



DATE

Du 14/09/2021
au 18/11/2021

Liste d'attente*

* Aucune session n'est programmée pour cette formation ? Les dates ne conviennent pas ? Inscrivez-vous à la LISTE D'ATTENTE. C'est une simple manifestation d'intérêt qui nous permettra de vous recontacter quand la formation sera organisée à nouveau.

DEMANDE D'INSCRIPTION